

Libourne, le 03/02/2014

Courrier à l'attention de M. Patrick REBEYROL
Président de VoisiSécur Libourne

Monsieur le Président,

Veillez trouver ci-dessous les réponses à votre questionnaire reçu le 23 janvier dernier. Toutes les propositions énumérées dans ce courrier sont les engagements en matière de Sécurité que l'équipe que je conduirai s'engage à mettre en place dans notre ville pour les 6 années à venir.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez plus de détails ou de précisions.

Bien cordialement,

Gonzague MALHERBE
Tête de liste FN/RBM à Libourne
Liste Libourne Fait Front



1. **Pensez-vous que la sécurité des personnes et des biens est une priorité ? Si oui, à quel niveau se situerait-elle (1 à 10) ?**

Comme je l'ai toujours dit depuis le début de la campagne municipale, **ma priorité est d'assurer aux Libournais la sécurité et la tranquillité, premières des libertés**. Je pense, en effet, que la sécurité des personnes et des biens est une priorité dans la gestion et la vie de toute commune. **En tant que véritable humaniste, je souhaite que chaque personne puisse se sentir en sécurité chez elle, et dans l'espace public de jour comme de nuit. En tant que défenseur de la Justice, je veux assurer à tous les Libournais la sécurité de leurs biens, juste récompense de longues années de travail.**

En terme de priorité, **je la classe au 1^{er} rang de mes engagement à même niveau que la diminution de la fiscalité** qui me semblent être les deux facteurs indispensables pour redynamiser Libourne et rendre vie à notre ville qui se meurt chaque jour un peu plus. **Aucune proposition de campagne d'aucun candidat ne pourra être tenue tant que Libourne n'aura pas retrouvé cette sécurité indispensable à toute action municipale.**

2. **A quels moyens ou organisation originale avez-vous pensé pour diminuer le niveau d'insécurité à Libourne, et notamment les cambriolages ?**

La véritable originalité que je vous propose, c'est la sincérité ! Arrêtons de nier les évidences ! Comment espérer retrouver le calme et la sérénité indispensables à la vie de notre ville si nous nions la réalité des faits, même si celle-ci n'est pas toujours agréable à entendre. Oui l'insécurité augmente. Il n'y a qu'à discuter avec les Libournais pour s'en rendre compte ! **Dire l'inverse, c'est tout simplement faire preuve de mauvaise foi, et un élu de mauvaise est un mauvais élu.** J'assume donc ce constat même s'il déplaira à certains.

Quant aux solutions, ce n'est évidemment pas avec 10 policiers municipaux, non armés et travaillant uniquement de 8h30 à 19h30, que l'on pourra réduire l'insécurité. Le PS et l'UMP, au-delà des mots, ont prouvé leur laxisme dans ce domaine. Mon projet, en matière de sécurité, consiste dans le développement de la vidéo surveillance et de la police municipale. Je détaillerai cela dans votre huitième question.

3. **Quelle est votre position par rapport à la circulaire du 22 Juin 2011 et du plan anti-cambriolage de M. Valls 09 Septembre 2013 (sur notre site internet à notre histoire).**

Comme je l'ai toujours dit, **j'ai toujours été favorable au développement des voisins vigilants partout en France. Basé sur la Solidarité entre les habitants, guidé par le désir commun de s'aider mutuellement en étant tout simplement soucieux de la tranquillité de l'autre, voilà un bel idéal qui ne demande qu'à être développer dans toute nos villes, et particulièrement dans les zones de sécurité prioritaires**, zones particulièrement touchées par l'insécurité d'après le ministère de l'Intérieur.

Si je ne peux qu'approuver la teneur des circulaires de Valls ou Guéant quelques mois auparavant, je condamne néanmoins l'hypocrisie de ces deux responsables politiques, tous deux ministres de l'Intérieur, qui portent une lourde responsabilité dans l'explosion de la délinquance en France ces dernières années. Pour faire des effets d'annonce à quelques mois des élections, ils sont tous les deux très forts, mais pour être cohérents entre ce qu'ils prétendent défendre et ce qu'ils mettent en pratique, il n'y a plus personne. **C'est ainsi que sous la Présidence de Sarkozy comme celle de François Hollande, on a pu assister à une diminution des forces de l'ordre sur le territoire national, et un véritable laxisme en matière de Justice, comme en témoigne par exemple la loi Dati de 2009 ou la suppression des peines planchers par Madame Taubira. Face à une telle incohérence, comment peut on encore faire confiance aux candidats UMP ou PS qui nous vendent de la poudre aux yeux en guise de promesses.**

4. **Comptez-vous agir (ou faire agir) pour faire modifier la législation actuelle afin qu'elle soit mieux adaptée à l'évolution de la délinquance et qu'elle libère et conforte l'action des forces de l'ordre ?**

Vous touchez là, je crois, au fond du problème. Il ne peut y avoir une véritable politique de lutte contre la délinquance s'il n'y a pas une vraie répression pénale et donc une bonne gestion du Ministère de la Justice. La prison doit être le lieu où le délinquant purge la juste peine qui correspond à son délit. S'il n'y plus de prison, si chacun peut commettre des délits en toute impunité, sachant très bien qu'il ne sera jamais condamné, il y a mécaniquement une augmentation de la délinquance.

Or, il faut bien reconnaître que le laxisme dont fait preuve madame Taubira en matière de répression judiciaire est une véritable incitation à la délinquance. **Ce laxisme, nous l'avons connu également à l'UMP avec la loi Dati de 2009 qui permettait à la plupart des condamnées de moins de deux ans d'éviter l'incarcération et la suppression de la double peine par Nicolas Sarkozy (loi qui abroge l'automatisme de l'interdiction de séjour en France, à l'issue de l'exécution de leur peine, pour les étrangers condamnés pour un crime)**

Le maire d'une ville n'a cependant pas la compétence du pouvoir judiciaire. Mais vous pouvez compter sur moi pour que engagement aille dans le sens d'une politique pénale efficace.

5. **Seriez-vous d'accord pour faire participer des membres du bureau et/ou des référents de l'association VOISISECUR, aux réunions traitant de la sécurité de la ville de Libourne ?**

Elu maire, je serai garant de la sécurité à Libourne. Toute action visant à lutter contre la délinquance, le trafic de drogue, les cambriolages, sera donc bien évidemment entendu. **Et de même que je me suis engagé à faire appel aux Libournais par voie de référendum pour les grands projets municipaux, de même je m'engage à travailler dans toutes les commissions avec les associations libournaises qui représentent une utilité pour Libourne.** L'association que vous présidez, les Voisins Vigilants, a montré son efficacité partout en France comme l'a souligné dernièrement le Général Soubelet. **Je tiens donc à ce que les membres de votre bureau qui en auront le temps participent aux réunions importantes traitant de la Sécurité à Libourne. Fort de votre expérience associative, vous aurez certainement des propositions constructives pour notre ville, qui nous aiderons à avancer ensemble pour le bien commun à Libourne.**

6. **Quel serait le type de soutien que vous accorderiez éventuellement à notre association ?**

Aider les Voisins Vigilants, c'est aider à assurer la Sécurité, et c'est donc aider Libourne à se reconstruire, puisque la sécurité et la tranquillité sont la base nécessaire à tout projet municipal. Je peux donc vous assurer que j'aiderai les voisins **vigilants en faisant connaître à tous les Libournais le principe de votre association pour que tous prennent conscience du bien fondé de celle-ci et de son utilité réelle pour notre ville. De même, je veux vous aider à concrétiser les idées que vous avez pour la sécurité à Libourne en vous consultant comme je l'ai dit plus haut pour que notre action municipale soit la plus efficace pour Libourne.** J'ai promis aux Libournais d'être particulièrement vigilant en ce qui concerne les subventions aux associations (4 M€ chaque année actuellement) : je souhaite aider les associations d'intérêt général et ne jamais accorder de subventions aux associations communautaristes. **C'est donc tout naturellement que, rentrant dans la première catégorie, je serai heureux de vous aider financièrement, cette aide restant néanmoins modeste au vue de la conjoncture économique actuelle et de l'endettement de notre ville. Mais la subvention que je ferai voter par le conseil municipal sera davantage un investissement pour la sécurité à Libourne qu'un simple don associatif.**

7. **Conforteriez vous notre action pour que les victimes des cambriolages soient prises en charge dans des délais raisonnables lors de leur audition par la gendarmerie (attente parfois trop longue, refus de la plainte par la gendarmerie, refus de modifier la plainte si on veut ajouter des objets volés découverts ultérieurement,...) et pour que les victimes soient informées des suites qui sont données à leur plainte ?**

Bien sûr ! J'inciterai les forces de l'ordre, gendarmerie et police municipale à travailler en étroite collaboration pour agir réellement contre la délinquance. Il est trop facile de dire que les cambriolages et que la délinquance diminuent quand on sait que de plus en plus de plainte ne sont pas reçues et que bien des victimes n'osent pas ou ne prennent pas le temps de porter plainte. Je veux faire diminuer réellement une insécurité en continuelle hausse dans notre ville. Et pour ce faire, je demanderai aux forces de gendarmerie de prendre très au sérieux les plaintes reçues pour que nous ayons les vrais chiffres de la délinquance à Libourne. Cela nous permettra de suivre année après année les fruits de notre travail. J'encouragerai les habitants à porter plainte à chaque fois qu'ils seront victimes d'une agression ou d'un vol pour qu'il y ait un suivi de tous ces délits. Notre projet municipal étant le plus à même de faire diminuer la délinquance et l'insécurité à Libourne, je ne doute pas que peu à peu le temps d'attente pour porter plainte diminue, tout comme le nombre de cambriolages, les agressions et le trafic de drogue.

8. Comptez vous donner plus de moyens à la police municipale (effectifs, équipement, missions....)?
9. Au niveau des caméras de télésurveillance, quelle action susceptible d'en affirmer l'efficacité (quantité, positionnement "stratégique", suivi des écrans en temps réel, interventions consécutives....) comptez vous entreprendre?

En matière de sécurité, le maire est officier de police judiciaire et se doit de concourir à l'exercice des missions de sécurité publique. Nos propositions sont les suivantes :

- **Doubler les effectifs de Police Municipale** dont le rôle premier ne doit pas être de distribuer des P.V. mais bien de travailler en collaboration avec la gendarmerie pour la sécurité de Libourne. **Les effectifs passeront donc de 10 à 23 agents municipaux dépendant directement de la mairie. (18 agents de terrain – 2 agents de brigade canines – 3 agents de vidéo surveillance). Les horaires de travail seront étendus jusqu'à 3h du matin au moins.**
- Assurer une formation à tous les agents de la Police municipale pour, à termes, les équiper d'armes de poing. Cette formation se fera conformément à ce qui est fait aujourd'hui dans la Police Nationale ou la Gendarmerie avant que les agents ne soient autorisés à porter une arme de poing. A défaut, les agents seront équipés de pistolets taser – là encore avec formation adéquate. Aujourd'hui, seuls 5 tasers sont à la disposition de 10 policiers municipaux
- **Continuer l'installation d'un Système de vidéosurveillance (20 caméras à ce jour), particulièrement dans les zones les plus touchées par les cambriolages, ou le trafic de drogue. Créer un centre de Télésurveillance avec 3 agents qui pourront suivre en direct les données des caméras de surveillance. Le système actuel, consistant à enregistrer les données vidéo sur une bande éventuellement consultable après un délit, sera donc remplacé par un pôle bien plus efficace** permettant d'intervenir dans les plus brefs délais. La police municipale doit être une force d'intervention et non de constatation des délits ou cambriolages.
- **Mettre en place des patrouilles quotidiennes et nocturnes visant à dissuader les délinquants à Libourne**

L'investissement global de ces propositions a été estimé à 1M€ (à titre d'information les charges de fonctionnement annuel de la mairie avoisinent actuellement les 37M€). Cet investissement sera amorti par une restructuration des services de la municipalité, en transférant des effectifs vers la Police Municipale, une diminution des dépenses publiques et des gaspillages inutiles.